

Pour diffusion immédiate  
Le 22 novembre 2017

## Le Centre correctionnel de Whitehorse sera inspecté par David Loukidelis

M<sup>me</sup> Tracy-Anne McPhee, la ministre de la Justice, a confié le mandat d'inspection du Centre correctionnel de Whitehorse (CCW) à M. David Loukidelis, conseiller de la reine. Suivant les lignes directrices fournies par la ministre, celui-ci entamera son travail au début de janvier 2018.

M. Loukidelis, qui ne relève aucunement du gouvernement du Yukon, bénéficiera d'un accès complet au centre correctionnel lui permettant d'examiner tout aspect ou tout dossier de l'établissement, à l'exception des dossiers médicaux des détenus. À titre d'inspecteur, M. Loukidelis sera habilité à réaliser des entrevues auprès du personnel du CCW et à recueillir l'avis des gouvernements des Premières nations, des membres de la collectivité et de tout autre acteur pertinent afin de contextualiser les problèmes ou les questions qui pourraient être soulevées durant l'inspection.

Des comptes rendus seront régulièrement remis à la sous-ministre de la Justice. Le rapport final sera déposé au gouvernement d'ici le 29 mars 2018 afin d'être publié au plus tard le 29 juin 2018, accompagné des conclusions tirées par le ministère.

### Citations

« Pour la première fois au Yukon, l'article 36 de la *Loi de 2009 sur les services correctionnels* est invoqué. Nous pourrions ainsi déceler les services et les programmes du Centre correctionnel de Whitehorse qui gagneraient à être améliorés afin de mieux servir les détenus aux prises avec des troubles de santé mentale. Grâce à son expérience et à son expertise, M. Loukidelis pourra mener à bien la tâche qui lui est confiée. Je suis persuadée qu'il produira un rapport objectif qui contribuera à améliorer l'administration de la justice à l'échelle du territoire. »

– M<sup>me</sup> Tracy-Anne McPhee, ministre de la Justice

« C'est avec plaisir que j'accepte cette responsabilité d'effectuer l'inspection du Centre correctionnel de Whitehorse (CCW). Il est indispensable pour les résidents du Yukon de pouvoir avoir confiance dans le fonctionnement du CCW et j'espère que mon travail pourra contribuer significativement à renforcer ce sentiment auprès du public. Je me réjouis à l'idée de pouvoir consulter les membres des Premières nations et les autres citoyens, tout au long de cette inspection. »

– M. David Loukidelis, conseiller de la reine

### En bref

- Le mandat donné à M. Loukidelis est établi en vertu de l'article 36 de la *Loi de 2009 sur les services correctionnels*, qui autorise expressément l'inspection d'un centre correctionnel.
- Le Centre correctionnel de Whitehorse a le mandat de veiller à la sécurité de tous les détenus sous sa garde et d'assurer la protection et la sécurité des agents des services correctionnels et des autres membres du personnel de l'établissement.
- En septembre dernier, la ministre de la Justice a ordonné une inspection du Centre correctionnel de Whitehorse dans le but de déceler les politiques et les pratiques qui pourraient avoir des répercussions sur la santé mentale des détenus. L'exercice visera notamment le placement et le traitement des détenus de même que les programmes qui leur sont proposés.
- Depuis près de vingt ans, M. Loukidelis offre aux administrations canadiennes des conseils en affaires juridiques et contentieuses dans tous leurs domaines d'activité. Il est également membre du Barreau de la Colombie-Britannique – où il est conseiller de la reine – et du Barreau de l'Alberta.
- Le rapport final et les conclusions du ministère devront être publiés dans les 90 jours suivant la réception du rapport de M. Loukidelis.

### Pour en savoir plus :

Cadre de référence de l'inspection ordonnée par la ministre de la Justice (en anglais)  (100 Ko)

Biographie de David Loukidelis (en anglais)  (84 Ko)

### Renseignements :

Sunny Patch  
Communications  
Conseil des ministres  
867-393-7478  
sunny.patch@gov.yk.ca

Dan Cable  
Communications  
Justice  
867-667-3508  
Dan.Cable@gov.yk.ca

*Communiqué numéro 17-250*

